



PHOTO FLICKR - .CANDY

Les Canadiens consomment toujours plus de médicaments sous ordonnance, mais se tournent de plus en plus vers les produits génériques, révèle une étude rendue publique jeudi.



GABRIELLE DUCHAINE

duchaineg@ruefrontenac.com

Selon une étude de l'entreprise d'information sur la Santé IMS Health, la population du pays a exécuté 483 millions d'ordonnances en 2009, soit 5,5 % de plus que l'année précédente. C'est l'équivalent de 14 prescriptions par habitant.

Le Québec arrive en tête avec 25 par tête. L'Alberta et la Colombie-Britannique sont dernières avec 10 ordonnances par personne.

Fait à noter, les produits génériques gagnent du terrain. Ils comptent pour 54,3 pour cent du marché pharmaceutiques contre 51,8 % en 2008. Les ventes de produits au détail ont pour leur part augmenté de 6,1 % l'an dernier pour atteindre 22,9 milliards de dollars.

C'est au Nouveau-Brunswick qu'on utilise la plus forte proportion de produits génériques, avec 60,4 %. Le Québec est loin derrière. Seuls 50,5 % des médicaments de prescription qui y sont consommés ne proviennent pas d'une marque connue. La moyenne canadienne est de 54,3 %.

Brevet

« On prévoit que la forte demande pour les produits génériques, à plus faible coût, se poursuivra alors que les médicaments vedettes perdront l'ex-

clusivité que leur confère leur brevet d'ici 2014 », note IMS Health. Ce type de médicament représente aujourd'hui 42 % des ventes de médicaments de marque au Canada.

Au chapitre de la popularité, les médicaments cardiovasculaires, notamment le Lipitor, ont été les plus prescrits, avec plus de 74 millions d'ordonnances exécutées valant un total de 3,3 milliards de dollars. Les psychothérapeutiques et les gastro-intestinaux/génito-urinaires viennent deuxièmes et troisièmes avec respectivement 61 millions et 33 millions de prescriptions. C'est pour les analgésiques, les gastro-intestinaux et les neurologiques que le nombre de prescriptions a le plus grimpé.

Ce sont Pfizer et Apotex qui ont le plus bénéficié de la hausse des ordonnances au pays. La première entreprise a gagné 2 541 millions de dollars et la deuxième 1 607 million en vendant des produits aux pharmacies et aux hôpitaux.

EN MANCHETTES

Enjeux | David Santerre

Après le climat et la SAQ, les vignerons se battent contre la Régie des alcools et des jeux

Les vignerons, cidriculteurs et autres producteurs d'alcools de fruits artisanaux du Québec contre-attaquent après s'être fait déclarer la guerre par la Régie des alcools et des jeux (RACJ) qui tente de les évincer du plus grand nombre d'expositions possible. Ce qui ne peut que les contraindre à la faillite, clament-ils.

SUITE EN PAGE 3

Entreprises

Michel Van de Walle

Bombardier — D'autres mises à pied possibles



Bombardier n'écarte pas la possibilité de faire de nouvelles mises à pied à son usine de Mirabel d'ici la fin de l'année en rais ns régionaux et d'affaires.

SUITE EN PAGE 4

Canadien

Jacques Martin: «Nos gardiens ne sont pas le problème»

La situation des gardiens du Canadien est devenue un sujet insupportable. C'est comme s'il y avait seulement cette position dans l'équipe.

SUITE EN PAGE 6

Manifestation contre le budget



La manifestation d'une durée de quelques heures comptait parmi ses rangs des syndiqués de tous azimuts, des sans-emplois, des étudiants, des parents et des personnes âgées.

PHOTO BENOIT PELOSSE

Des milliers de personnes qui ne digèrent pas le budget du ministre Raymond Bachand ont défilé dans les rues de Montréal, jeudi après-midi. Munies de pancartes aux slogans plus ou moins subtiles, elles ont crié leur frustration au gouvernement.

Gabrielle Duchaine
duchaineg@ruefrontenac.com

Quelque 5000 personnes ayant répondu à l'appel d'une coalition d'organismes communautaires, syndicaux, féministes et étudiants opposés à la tarification et à la privatisation des services publics sont bruyamment allées faire part de leur mécontentement face au budget.

C'est sous le thème « La richesse existe ! Prenons-la où elle est ! » que les manifestants ont pris d'assaut les rues du quartier des affaires de Montréal. Ils s'étaient donné rendez-vous à 13 heures au square Phillips pour dénoncer la privatisation des services publics et l'impact des hausses de tarifs sur les ménages à moyen et à faible revenu. Au même moment, l'auteur du budget controversé prenait part à un déjeuner-causerie avec des gens d'affaires de la métropole.

« Ce n'est qu'un avant-goût de ce qui attend le gouvernement s'il va de l'avant avec les mesures injustes et rétrogrades annoncées dans le budget », a prévenu une porte-parole du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, Marie-Ève Rancourt, selon qui la colère est palpable partout dans la province.

« Le budget Bachand est injuste. Il épargne presque complètement les mieux nantis et les grandes entreprises pour se tourner vers le reste de la population, la classe moyenne et les personnes appauvries qui paieront plus cher pour la santé, l'éducation, l'électricité résidentielle », a ajouté le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant, dont le groupe est membre de la coalition.

La manifestation d'une durée de quelques heures comptait parmi ses rangs des syndiqués de tous azimuts, des sans-emplois, des étudiants, des parents et des personnes âgées. Elle devait aboutir devant les bureaux du ministère des Finances, rue McGill.

Les chargés de cours demandent à l'UdeM de mettre de l'eau dans son vin

Les chargés de cours demandent à la direction de l'Université de Montréal de mettre un peu « d'eau dans son vin » si elle veut que les négociations d'une nouvelle convention collective aboutissent.

Charles Poulin
poulinc@ruefrontenac.com

« Dans un contexte où les négociations se sont intensifiées, force est de

constater que l'administration de l'université refuse de faire des concessions sur de nombreuses demandes prioritaires des chargés de cours, notamment en ce qui concerne le rattrapage salarial

et la taille des groupes-cours », affirme le syndicat dans un communiqué émis jeudi.

Le syndicat, qui estime faire lui-même preuve de souplesse, croit que les offres actuelles ressemblent étrangement à celles rejetées massivement le 18 mars. Il pense qu'un dernier effort de l'administration pourrait mener à un règlement.

UdeM : mise en demeure des étudiants

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) et l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) ont déposé jeudi une mise en demeure contre l'Université de Montréal et elles se disent prêtes à entamer des recours judiciaires si jamais l'administration va de l'avant et annule la présente session.

Charles Poulin
poulinc@ruefrontenac.com

« Les étudiants de l'Université de Montréal risquent de perdre une session, ça ne fait aucun sens ! lance le secrétaire général de la FAÉCUM, Nicolas Descroix. Si elle va de l'avant avec sa menace d'annulation de cours, la direction devra répondre de ses actes et dédommager les étudiants. »

Une annulation de cours, soutient la FAÉCUM, provoquerait d'énormes perturbations. Parmi ceux qui seraient touchés, on retrouve les étudiants étrangers aux prises avec l'échéance de leur visa, les étudiants qui reçoivent de l'aide financière du programme des prêts et bourses du MELS, et les étudiants en stage.

L'association étudiante, qui représente 34 000 étudiants, craint aussi qu'une annulation provoque des retards dans la diplomation à l'université, pour les étudiants devant se soumettre à des examens professionnels et pour ceux et celles ayant des engagements cet été.

Les vignerons, cidriculteurs et autres producteurs d'alcools de fruits artisanaux du Québec contre-attaquent après s'être fait déclarer la guerre par la Régie des alcools et des jeux (RACJ) qui tente de les évincer du plus grand nombre d'expositions possible. Ce qui ne peut que les contraindre à la faillite, clament-ils.



**DAVID
SANTERRE**

santerred@ruefrontenac.com

Il faut dire que ces artisans ne l'ont jamais eue facile au Québec. Pour les vignerons, il leur a d'abord fallu dompter un climat hostile. La SAQ ne leur a jamais fait de cadeau non plus et ils ont du mal à percer ce marché. Sans compter les innombrables permis sur lesquels il leur faut mettre la main pour avoir le droit de produire de l'alcool. Et maintenant, la RACJ se met de la partie.

« On dirait que l'époque de la prohibition n'est pas finie », commente ironiquement l'une des nombreuses productrices présentes jeudi au palais de justice de Montréal à l'occasion du dépôt d'une demande d'injonction déposée par 44 producteurs contre la RACJ.

À la base de ce conflit, une note qui avait été émise en 1998 par l'ancien président de la RACJ, M^e Ghislain K. Laflamme.

Une note qui autorisait les titulaires de permis de production artisanale de boissons alcooliques à vendre leurs produits lors d'expositions agricoles ou agroalimentaires et les marchés publics.

À l'époque, les producteurs interprétaient cette note de la RACJ comme si elle leur permettait d'exposer et vendre leurs produits également dans diverses expositions et salons qui n'étaient pas exclusivement destinées à l'agroalimentaire, mais qui pouvaient avoir une section réservée à cette fin.

Une interprétation qui n'a jamais été remise en doute jusqu'à la fin de 2009.

Comme ces producteurs sont loin d'être tous disponibles sur



les tablettes de la SAQ, où ils ne font de toute façon pas d'argent, disent-ils, ces événements sont cruciaux pour leurs ventes.

Dans leur demande d'injonction, les expositions agricoles de Saint-Hyacinthe, le Salon des métiers d'art du Québec, le marché de Noël de Rosemère ou le festival western de Saint-Tite pouvaient leur rapporter chacun jusqu'à 25 000 \$.

Nouvelle directive

Depuis décembre dernier toutefois, la RACJ a décidé de leur interdire toute présence lors d'événements qui ne sont pas exclusivement réservés au secteur agroalimentaire. Ce qui, ironiquement, inclut l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe!

Mais plutôt que de clairement leur expliquer la situation, la RACJ, selon les producteurs, aurait simplement commencé à imposer des conditions si compliquées aux producteurs désireux de participer à un événement que jamais ils ne pouvaient y arriver.

Dans leur requête, on peut lire notamment que la RACJ peut leur demander le plan d'aménagement du salon où ils désirent se rendre, la liste des exposants et de tous leurs produits ou la confirmation qu'il n'y a pas de permis d'alcool à cet endroit, par exemple.

La liste de ces événements où ils se rendaient, et où ils sont désormais persona non grata, pour gagner leur vie est longue, citons en exemple le Mondial des cultures de Drummondville, le Salon des artisans de Québec, le Salon des délices d'automne

de Trois-Rivières ou le Festival de la galette et des saveurs du terroir à Saint-Eustache, pour n'en nommer que quelques-uns.

La panique s'est rapidement emparée des producteurs, car des événements, il y en a à presque toutes les semaines. Et déjà ils doivent réserver et payer leur emplacement pour les grands événements qui ne sont prévus que dans plusieurs mois, comme le Salon des métiers d'art.

« Pendant trois mois l'été, les citoyens viennent nous voir, mais le reste de l'année, ces événements sont notre gagne-pain principal. Sans cela, c'est la mort de cette agriculture », plaide le président de l'Association des vignerons du Québec, Charles-Henri de Coussergues, du domaine l'Orpailleur.

Demande d'injonction

Ce jeudi donc, l'avocat des 44 producteurs qui ont décidé de se joindre à la requête en injonction a demandé à la juge de la Cour supérieure Hélène Langlois d'ordonner à la RACJ, à tout le moins provisoirement en attendant que le débat soit tranché sur le fond, qu'elle laisse les producteurs agir comme c'était le cas avant décembre 2009.

« Ce ne sont pas des gens riches que vous avez devant vous, a entamé M^e Jean-Pierre Bélisle, présentant ses nombreux clients à la juge. Mais ce sont des bâtisseurs du Québec. Des gens à qui le gouvernement a dit en 1985 : faites des vins de qualité, on va vous aider. »

Il a raconté les mésaventures de l'un d'eux qui, en 2007, s'est

même retrouvé devant les tribunaux pénaux pour avoir exposé au Mondial des cultures de Drummondville. Il en a été acquitté d'ailleurs, signe que les tribunaux pénaux reconnaissent le droit des producteurs.

Oppression

M^e Bélisle n'a pas mâché ses mots à l'égard de la RACJ dans son adresse à la juge.

« Elle nous projette sur un mur qui est la faillite. C'est de l'oppression pure. C'est la survie des entreprises que vous avez entre les mains », a-t-il conclu.

Pour la RACJ, M^e Martine Veilleux a répliqué que les producteurs avaient d'autres débouchés pour leurs produits, comme la SAQ ou l'exportation, ce qui a fait sourire d'ironie plusieurs producteurs présents. Elle a ajouté qu'à son avis, il n'y avait pas de dommage évident découlant du maintien de la ligne dure par la Régie d'ici à ce qu'un juge entende l'affaire sur le fond.

« Ce que demandent les producteurs, ça veut dire qu'ils pourraient aller exposer où ils veulent quand ils le veulent », a-t-elle indiqué.

La juge a pris l'affaire en délibéré et a promis de rendre sa décision la semaine prochaine.

À l'extérieur de la salle d'audience, les avis des artisans étaient partagés sur leurs chances de succès. Tous ont toutefois chaleureusement applaudi leur avocat et M. de Coussergues, qui ont appelé « l'homme qui a les deux mains sur le volant », lire ici le premier ministre, à intervenir pour raisonner la RACJ.



Bombardier n'écarte pas la possibilité de faire de nouvelles mises à pied à son usine de Mirabel d'ici la fin de l'année en raison de la faiblesse de son carnet de commandes pour les avions régionaux et d'affaires.



C'est ce qu'a indiqué le président de Bombardier Aéronautique, Guy Hachey, lors d'une conférence téléphonique destinée à annoncer les résultats du dernier exercice financier de l'entreprise québécoise.

« Nous devons prendre une décision dans le prochain mois et demi (à propos de la cadence de production des avions). Tout cela va dépendre des résultats de nos campagnes de vente auprès des clients (potentiels) », a dit M. Hachey.

Il y a actuellement environ 1000 travailleurs qui œuvrent aux installations de Mirabel, où sont fabriqués les avions

régionaux de la famille CRJ. L'an dernier, Bombardier Aéronautique a dû procéder à quelque 5000 licenciements dans ses installations à travers le monde en raison de la chute des commandes pour ses avions régionaux et d'affaires. La moitié environ des pertes d'emploi étaient dans la région de Montréal.

Chute des commandes

Au 31 janvier dernier, Bombardier Aéronautique avait encore 108 appareils CRJ à livrer, incluant 49 unités du nouveau CRJ 1000 dont le calendrier de livraison a été retardé en raison de problèmes techniques.

Selon M. Hachey, le carnet de commandes pour les CRJ permet de maintenir la production pendant 22 mois au rythme actuel de production. Toutefois, la cadence pourrait être révisée à la baisse si de nouveaux contrats ne sont pas conclus. La dernière commande remonte au mois de décembre dernier, lorsque le transporteur American Eagle a converti 22 options en autant de commandes fermes pour des CRJ 700.

« L'activité du côté des avions régionaux est très faible, a reconnu M. Hachey. Nous croyons qu'elle va s'améliorer au cours des deux prochaines années, mais elle demeurera lente cette année. »

Bombardier s'attend à un recul de

15 % des livraisons de ses avions d'affaires cette année, et de 20 % dans le cas des avions régionaux.

CSeries

Du côté de la nouvelle famille d'avions commerciaux CSeries, les travaux continuent de progresser. Le centre d'essai de Mirabel est en construction alors que le travail d'ingénierie est à un stade avancé.

Actuellement, Bombardier a en poche des commandes fermes pour 90 appareils de cette gamme.

M. Hachey a dit que l'avionneur est en discussion avec une soixantaine de compagnies aériennes et qu'il espère conclure quelques nouveaux contrats au cours de l'année. Il a ajouté que le marché de la Chine pour cette catégorie d'appareils sera « très important », d'où les partenariats que Bombardier a conclus avec des entreprises chinoises pour la fabrication de certaines portions des avions de la CSeries.

Selon Bombardier, dans la catégorie des appareils de 100 à 149 places, la Chine pourrait représenter 17 % du marché au cours des 20 prochaines années, soit l'équivalent de 2100 appareils.

Métro de Montréal

Par ailleurs, du côté du contrat du métro de Montréal, Bombardier et son partenaire Alstom attendent la décision de la Société de transport de Montréal à

propos de la recevabilité de la proposition d'un nouveau concurrent espagnol, Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, à la suite de la publication d'un avis international en janvier.

Le président de Bombardier Transport, André Navarri, n'a pas voulu spéculer sur les chances que Bombardier et Alstom raflent le contrat. Il croit cependant qu'une décision sera prise par la STM « dans le courant du mois d'avril ».

« Nous souhaitons que la STM puisse examiner sereinement la proposition (du concurrent espagnol), a-t-il diplomatiquement répondu. Notre consortium est toutefois prêt à se mettre au travail en respectant le cahier de charges très sévère de la STM. »

M. Navarri a dit que le contrat pour le remplacement de quelque 765 voitures du métro de Montréal était important non seulement pour l'usine de Bombardier à La Pocatière mais aussi pour les ingénieurs de Bombardier à Saint-Bruno.

Résultats

Enfin, précisons que les profits ont diminué de 43 % chez Bombardier au quatrième trimestre ainsi que pour l'ensemble de son dernier exercice financier.

Lors du dernier trimestre, le bénéfice net fut de 179 M\$ ou 0,10 \$ par action, comparativement à 312 M\$ ou 0,17 \$ par action pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net pour l'exercice complet terminé le 31 janvier 2010 a été de 707 M\$, ou 0,39 \$ par action, comparativement à 1 G\$, ou 0,56 \$ par action, pour l'exercice précédent.

Le président de l'entreprise, Pierre Beaudoin, a qualifié ces résultats de « bons » compte tenu des circonstances économiques difficiles.

Pour toute l'année, les revenus de Bombardier ont totalisé 19,4 G\$ US, en baisse sur les 19,7 G\$ US de l'exercice précédent.

Le carnet de commandes total de l'entreprise québécoise s'élève à 43,8 G\$ US.

Au moment de la mise en ligne de ce texte, le titre de Bombardier perdait plus de 7 % de sa valeur, soit 0,44 \$, pour s'échanger à 5,79 \$ à la Bourse de Toronto.

Harcèlement psychologique

Il faut aller jusqu'au bout, dit la victime de Dollarama

Nous avons parlé lundi de Nicole Cadieux, cette femme victime de harcèlement psychologique chez Dollarama qui a réussi à faire déclarer son ex-employeur coupable à la Commission des relations de travail (CRT). Son histoire a suscité beaucoup de commentaires et sa force a été applaudie par plusieurs de nos lecteurs.



**MARIE-EVE
FOURNIER**

fournierme@ruefrontenac.com

Après avoir appris que le récit de ses tribulations se trouvait sur RueFrontenac.com, Nicole Cadieux nous a donné un coup de fil. Elle est fière que toute cette malheureuse histoire soit enfin publique.

Car si elle a porté plainte et ensuite refusé toutes les offres de règlement à l'amiable, c'est pour que la vérité soit connue, nous a-t-elle dit. « Si on se la ferme tous, ça n'arrêtera jamais. [...] Je ne

voulais pas d'argent, je voulais qu'un juge (sic) m'entende », affirme celle qui pourrait toucher 43 000 \$ si le montant n'est pas contesté par Dollarama dans les prochains jours.

« J'ai ma fierté de m'être rendue au bout. Si je peux sauver quelqu'un dans cette chaîne de magasins, ce sera une autre victoire. »

La femme dans la cinquantaine espère aussi que « tous les hauts placés chez Dollarama ont été mis au courant et qu'ils prennent des décisions [pour améliorer la situation] ».

Il faut dire que son combat n'a pas été une mince affaire. D'ailleurs, ce ne l'est jamais. En effet, très peu de plaintes se terminent par un jugement en faveur de l'employé, qui a le fardeau de la preuve. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur le harcèlement psychologique en 2005, seulement 34 plaintes ont été « accueillies » par la CRT (c'est-à-dire en faveur du plaignant), sur les 1 265 qui ont été reçues pendant la période.

Elle louangeait le grand patron

Pour Nicole Cadieux, il est indécent que « Dollarama fasse des fortunes mais laisse des gens se faire harceler ». Cela est d'autant plus difficile à accepter qu'elle avait la plus haute estime pour le détaillant et qu'elle adorait son travail. « Je

me suis donnée corps et âme pour cette entreprise. [...] Personne n'a jamais autant aimé sa job que moi. Ce bonheur, ça n'avait pas de prix. »

« Monsieur Rossy (le président), je le louangeais, même si je ne l'avais jamais vu de ma vie ! » se rappelle-t-elle.

Pas capable d'y remettre les pieds

Aujourd'hui, elle serait incapable de mettre les pieds dans le célèbre magasin à 1 \$. « C'est trop me demander. Je ne peux même pas aller dans le centre commercial où le Dollarama se trouve. J'ai essayé, mais je n'étais pas capable d'avancer. »

« J'ai de la misère à comprendre comment j'ai pu faire pour endurer tout ça. J'avais toujours espoir que ça s'arrête, mais c'était de pire en pire », raconte la victime.

Longtemps elle s'est demandé

pourquoi ces deux harceleuses s'acharnaient sur elle. Elle a fini par croire que c'était parce qu'elle en savait trop sur les « agissements malhonnêtes » des deux femmes, qui l'ont intimidée et même menacée pendant cinq mois. « Quand elles faisaient des choses anormales contre l'employeur, je le leur disais. »

Même pas assez d'argent pour aller au restaurant

Que fera Nicole Cadieux avec les 43 000 \$ que Dollarama a été condamnée à lui verser ? « Je vais payer mes dettes. J'ai été obligée de m'endetter pendant tout ce temps où je n'ai pas eu de salaire. Je ne pourrai même pas me payer un souper au restaurant. »

Malgré tout, elle lance un message à tous ceux qui sont victimes de harcèlement dans leur travail : « Allez-y, aux Normes du travail, et portez plainte. N'endurez pas ça... »



En portant une plainte de harcèlement, Nicole Cadieux espère qu'elle a ouvert les yeux des hauts dirigeants de Dollarama.

PHOTO D'ARCHIVES

**MOINS DE NOUVELLES,
MOINS DE POINTS DE VUE,
MOINS DE CONTENU**

**Le Journal en lock-out,
ON NE LE LIT PAS.**

**DEPUIS LE 24 JANVIER 2009, LES 253 VRAIS ARTISANS
DU JOURNAL DE MONTRÉAL SONT SUR LE TROTTOIR.**

STJM
Syndicat des travailleurs
de l'Information de
Journal de Montréal

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ, VISITEZ **RueFrontenac**
WWW.RUEFRONTENAC.COM



PHOTO D'ARCHIVES - PIERRE-PAUL POULIN

La situation des gardiens du Canadien est devenue un sujet insupportable. C'est comme s'il y avait seulement cette position dans l'équipe. On en entend de toutes les sortes depuis que le Tricolore a perdu aux mains des Hurricanes de la Caroline, mercredi soir.



MARC DE FOY

defoy@ruefrontenac.com

Le Canadien l'aurait-il emporté avec Jaroslav Halak devant le filet ?

Peut-être que oui, mais peut-être que non.

La question que l'on peut se poser est la suivante : le résultat aurait-il été différent si le Tricolore avait joué de la même façon ?

Jacques Martin a soulevé des points, après la séance d'entraînement de jeudi, indiquant que Carey Price n'est nullement en cause.

Certains diront que Martin prêche pour sa paroisse parce que la décision de faire appel à Price était la sienne. Mais il faut évaluer une équipe dans son ensemble.

« Je l'ai mentionné et je le répète : nos gardiens ne sont pas le problème », a insisté Martin avant le départ de l'équipe pour Philadelphie.

« Nos gardiens nous donnent la chance de gagner à chaque match. »

Price n'est nullement à blâmer pour les deux buts marqués à ses dépens dans le revers contre les Hurricanes.

Il faut plutôt regarder l'attaque pour cerner le problème.

Six buts à forces égales en six matchs

L'équipe comptait en moyenne quatre buts par match quand elle a remporté six victoires consécutives au retour de la pause olympique. Mais l'attaque est en panne depuis ce temps.

Onze buts en six rencontres, c'est moins de deux par match, ce qui explique pourquoi le Canadien n'a inscrit qu'une seule victoire au cours de cette séquence (1-3-2).

Vous en voulez plus ?

« Au nombre de nos 11 buts, trois ont été réussis en supériorité numérique et deux ont été marqués dans un filet désert », a précisé Martin.

« Cela veut dire que nous avons marqué six buts à forces égales, ce qui n'est pas assez. Nos défenseurs n'ont marqué aucun but », a

ajouté Martin.

« Il faut aller au filet, se placer devant et, le plus important, se mettre en bonne position pour saisir des rebonds. Les Hurricanes ont réussi leur deuxième but de cette façon. On n'a pas eu de deuxième chance, de notre côté. »

Pour faire ça, il faut accepter de souffrir et avoir la peau d'une bonne épaisseur, ce qui n'est pas le cas de beaucoup d'attaquants du Canadien.

Sergei K. sur la touche

Ce sera le prix à payer pour espérer vaincre les Flyers vendredi soir et s'éloigner du fatidique neuvième rang.

Fidèle à son habitude, Martin n'a pas identifié son gardien partant, mais il ne faudrait pas s'étonner de revoir Halak.

Sergei Kostitsyn n'est pas du voyage. Blessé à la cheville gauche lors du match contre les Hurricanes, il subit des traitements à Montréal.

Son cas est évalué quotidiennement.

Outre Kostitsyn, Jaroslav Spacék et Scott Gomez soignent aussi des bobos. Ils ont été exemptés de la séance d'entraînement avant de partir pour Philadelphie, mais rien ne laissait présager qu'ils ne pourraient être du match contre les Flyers.

Le Canadien rentrera en ville après cette rencontre puisqu'une autre rencontre l'attend samedi soir, au Centre Bell, contre les Sabres de Buffalo.

Les meneurs de la division Nord-Est arriveront d'ailleurs à Montréal après leur match de jeudi soir à Toronto. Ils attendront le Canadien les pieds bien au chaud.

Misère !



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



MERCI DE VOTRE APPUI



<http://twitter.com/lockoutajdm>

Lock-outés du Journal de Montréal

Circuit exigeant et des conditions de piste changeantes, le Grand Prix de Malaisie promet encore cette année d'être aussi imprévisible que l'année dernière alors qu'un déluge avait mis un terme à la course après seulement 33 tours.



LOUIS BUTCHER

butcherl@ruefrontenac.com

On est à se demander s'il ne devrait pas pleuvoir à tous les Grands Prix. Bon, on exagère un peu, mais si ça peut améliorer le spectacle comme en Australie il y a une semaine, prions que Dame Nature soit de notre bord !

Parlons-en de la météo. C'est le sujet principal de discussion à quelques heures des premiers essais libres en prévision de la troisième manche du championnat du monde de formule 1.

En cette période de l'année, la région de Kuala Lumpur est souvent le théâtre de précipitations très fortes. Justement, au moment d'écrire ces lignes, un orage s'abat sur la région. Et les prévisions ne se montrent guère favorables pour la fin de semaine.

Et il y a la chaleur, intense, qui va aussi compliquer la tâche des 24 engagés. Les équipes ont beau se préparer, personne n'est à l'abri des coups de chaleur.

Les pilotes devront en effet supporter des températures frôlant les 40 degrés C pendant la course, sans aucun répit ou presque.

Un vrai circuit

Après avoir parcouru les circuits de Bahreïn et d'Albert Park, les pilotes sont heureux de retrouver une piste très appréciée, qui fait d'ailleurs l'unanimité.

Sepang est un vrai tracé de course, avec ses virages variés, ses longues lignes droites et, surtout, ses échappatoires qui incitent les pilotes à prendre des chances sans risque de ruiner leur monture.



Cette année toutefois, il faudra gérer la quantité d'essence à bord. En début de course surtout, où, dans les courbes très rapides, les monoplaces très lourdes seront plus difficiles à apprivoiser.

Deux courses à oublier pour Vettel

Mais, peu importe les conditions, la lutte entre les quatre meilleures équipes du plateau devrait reprendre de plus belle en Malaisie.

Sébastien Vettel, dont le nom devrait figurer au sommet du classement cumulatif, souhaite rebondir et prouver la fiabilité de sa Red Bull après son abandon hâtif en Australie.

Le jeune Allemand, rappelons-le, dominait les deux premières courses de la saison avant de connaître des ennuis mécaniques.

Chez McLaren, l'ambiance est au beau fixe. Du moins pour Jenson Button, vainqueur la semaine dernière et champion défendant du Grand Prix de Malaisie.

Son coéquipier Lewis Hamilton, lui, entend bien se ressaisir, après une série de mésaventures autant sur la piste qu'à l'extérieur des paddocks.

Et c'est sans compter sur les Ferrari de Fernando Alonso et de Felipe Massa, qui monopolisent les deux premières places au championnat du monde.

Quant à Mercedes, légèrement en retrait depuis le début de la nouvelle saison, elle ne prévoit pas d'améliorations significatives à Sepang.

Nico Rosberg et Michael Schumacher ont limité les dégâts en récoltant des points à chacune des

courses, mais ils comptent sur la première manche européenne, à Barcelone au début de mai, pour se mêler davantage au peloton de tête.

Glace sèche... pour ne pas sécher

• Pour contrer la chaleur, les équipes ont prévu notamment d'utiliser de la glace sèche pour garder leurs pilotes au frais pen-

dant la course : dans le casque, les gants et les chaussures.

• Les médecins recommandent aussi aux pilotes de prendre une douche froide une demi-heure avant le départ.

• L'écurie Renault rapporte qu'elle compte utiliser 4 000 bouteilles d'eau pendant le week-end.

LE GRAND PRIX DE MALAISIE À LA LOUPE

Troisième manche du championnat du monde de F-1

Lieu: Kuala Lumpur

Virages: 15

Circuit: Sepang – 5,543 km

Nombre de tours: 56 – 310,408 km

Gagnant en 2009: Jenson Button (Brawn GP)

Position de tête en 2009: Jenson Button (Brawn GP) en 1:35,181

Horaire (heure du Québec) :

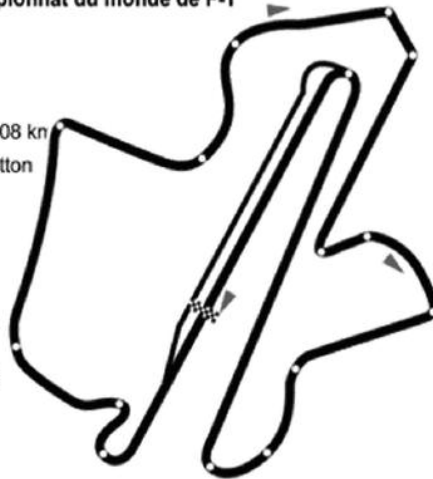
Essais libres 1 : jeudi à 22h

Essais libres 2 : vendredi à 2h

Essais libres 3 : samedi à 1h

Qualifications : samedi à 4h

Course : dimanche à 4h



À SURVEILLER : La chaleur et... peut-être la pluie vont compliquer la tâche des pilotes

Classement cumulatif du

Championnat du monde des pilotes 2010:

1. Fernando Alonso (Ferrari) : 37 points
2. Felipe Massa (Ferrari) : 33
3. Jenson Button (McLaren) : 31
4. Lewis Hamilton (McLaren) : 23
5. Nico Rosberg (Mercedes) : 20
6. Robert Kubica (Renault) : 18

Victoire en 2010 : Fernando Alonso (1) et Jenson Button (1).

En optant pour Price, Martin a fait fi de la logique

Une chronique de PIERRE DUROCHER | durocherp@ruefrontenac.com



En cette Semaine sainte, le Canadien est en train de faire vivre un calvaire à ses fidèles partisans et croyants.

Le chemin de croix risque d'être pénible. Il y a deux semaines, j'écrivais dans cette chronique que seul un effondrement total pouvait empêcher le Tricolore de participer aux séries.

Tout baignait alors dans l'huile pour le CH avec six victoires d'affilée et Michael Cammalleri n'était même pas encore revenu au jeu. Jacques Martin avait droit à un concert d'éloges.

Certains observateurs accordaient même des chances au Canadien de rejoindre les Sabres au sommet du classement de la division !

On aurait dû se méfier et se montrer plus prudent. Ce petit club irrégulier a le don de nous faire mentir.

Le Canadien est en train de tout bousiller avec sa maigre récolte de quatre points au cours des six derniers matchs. Soudainement, il se retrouve dans une position inconfortable au classement. Il aura besoin de l'aide des autres équipes.

Aucun cadeau en vue de la part de ses rivaux

Les choses se corsent dangereusement pour la Sainte Flanelle. Il ne lui reste plus que cinq matchs à disputer et ça ne sera pas une mince tâche de remporter la victoire vendredi contre les Flyers à Philadelphie, de même que le lendemain contre les Sabres au Centre Bell.

À première vue, le Canadien a un calendrier qui l'avantagera lors de la dernière semaine de la saison. Il ne faut cependant pas se leurrer.

Si le match de mardi prochain contre les Islanders à Uniondale ne devrait pas être trop difficile à remporter, vous pouvez être assurés que les Hurricanes ne feront pas de cadeau au Tricolore jeudi à Raleigh.

Et vous pouvez surtout être certains que les Maple Leafs, lors du dernier match de la saison régulière, le samedi 10 avril, vont prendre un malin plaisir à essayer de sortir le Canadien des séries si jamais l'occasion devait se présenter, comme cela avait été le cas lors du 82^e match de la saison 2006-2007 à Toronto.

Une fiche décevante à domicile qui n'aide pas

Cette rencontre du 10 avril sera présentée au Centre Bell. L'appui de la foule devrait donc aider la cause du Canadien. Sauf que ça ne représente pas un atout cette année.

L'équipe en arache devant ses partisans avec une fiche de 19 victoires, 16 défaites en temps réglementaire et quatre autres revers survenus en bris d'égalité. Cela signifie donc que le Canadien a perdu plus de matchs qu'il n'en a gagnés cette année au Centre Bell !

C'est ce qui risque de couler la barque à la

fin. Une bonne équipe n'a pas le droit de jouer pour une moyenne de ,500 à domicile, surtout quand les gradins sont remplis à chaque soir.

Les Thrashers ont le vent dans les voiles

Tout le monde s'entend pour dire que les Thrashers ont le pire calendrier puisqu'ils affronteront deux fois les Capitals et les Penguins, en plus d'avoir à disputer un match contre les Devils.

Ces trois puissantes équipes pourraient toutefois mettre la pédale douce en fin de saison, question de ne pas risquer des blessures à des joueurs clés.

Cela pourrait aider la cause des Thrashers, une formation qui s'est mise à mieux jouer, contre toute attente, après le départ de son joueur étoile, Ilya Kovalchuk.

Nik Antropov et Maxim Afinogenov, entre autres, sont méconnaissables. Il restera à voir comment se comporteront les Flyers, les Bruins et les Rangers dans cette palpitante fin de saison.

Une décision contestable

Le Canadien n'avait pas le droit de perdre mercredi soir contre les Hurricanes au Centre Bell. Les nombreux analystes et gérants d'estrades s'en sont donné à cœur joie après cette défaite de 2 à 1 en remettant en question la décision de Martin de faire appel aux services de Carey Price au lieu d'y aller avec Jaroslav Halak.

Bob Hartley, pour un, a maintes fois répété à la télévision qu'il ne comprenait pas le raisonnement de l'entraîneur en chef du Canadien. À son avis, il aurait dû garder Price pour le match de vendredi soir à Philadelphie et revenir avec Halak samedi contre les Sabres. Je suis d'accord avec lui.

Martin a fait fi d'une certaine logique en optant pour Price pour cette rencontre face aux Hurricanes. Il a préféré rester fidèle à sa politique de changer de gardien à l'issue d'une défaite, Halak ayant perdu 4 à 2 samedi dernier contre les Devils.

Des statistiques qui ne mentent pas

Sauf qu'il me semble que Martin aurait pu changer sa façon de faire pour une fois et tenir compte du fait que rien ne semble vouloir sourire à Price cette saison, malgré les efforts qu'il peut mettre à l'entraînement et durant les matchs. Il est devenu une sorte d'oiseau de malheur.

Les chiffres ne mentent pas : Price fait voir une fiche de 13-20-5 cette saison comparativement à un dossier de 24-12-3 pour Halak. N'est-ce pas grâce aux prouesses de Halak si le Canadien peut encore espérer participer aux séries ? N'a-t-il pas sauvé la



Carey Price ne méritait pas les huées qui lui ont été adressées après la défaite du Canadien mercredi soir face aux Hurricanes de la Caroline.

PHOTO OLIVIER JEAN

saison de son club ?

Puisqu'on disait que ce match contre les Hurricanes était probablement le plus important de la saison, Halak aurait donc dû être devant le filet.

Nous nous sommes tous trompés en croyant que Jaroslav avait finalement obtenu le poste de gardien numéro 1 en cette fin de saison. Visiblement, ce dossier n'est pas encore réglé dans la tête des dirigeants du Canadien, qui espèrent toujours que Price va se remettre à gagner à temps pour les séries.

Des huées injustifiées

On ne saura jamais si le CH aurait pu battre les Hurricanes avec Halak devant la cage. Après tout, Price n'est pas à blâmer pour ce coûteux revers. Il ne méritait surtout pas les huées qu'il a entendues lorsqu'il fut présenté à titre de troisième étoile de la soirée.

Quelle réaction stupide de la part d'un groupe de spectateurs ! Price n'y pouvait rien sur le premier but des Hurricanes quand Roman Hamrlík a glissé pour pousser le disque malencontreusement dans son propre filet.

Carey a gardé son équipe dans le match en troisième période en bloquant 16 des 17 tirs dirigés vers lui. Laissé sans surveillance par Ryan O'Byrne, Eric Staal l'a battu en sautant sur un retour de lancer. Ce but a fait la différence.

Les attaquants au banc des accusés

Pour expliquer cette défaite, il faut plutôt regarder du côté des attaquants. Cam Ward a beau avoir mérité la première étoile avec ses 34 anêts, il demeure que les joueurs du Canadien n'ont pas pris suffisamment son filet d'assaut.

Si les joueurs des Hurricanes ne se sont pas gênés pour bousculer Price, Ward n'a pas eu droit à un tel traitement. Un trop grand nombre d'attaquants du Canadien se contentent de jouer

en périphérie au lieu de foncer vers le filet adverse. Ça prendrait d'autres Brian Gionta.

La baisse de régime des attaquants est d'ailleurs inquiétante. Au cours des six derniers matchs, le Canadien n'a réussi que 11 buts et il faut préciser que deux de ces buts ont été inscrits dans un filet désert, soit lors de la victoire de 4 à 1 contre les Panthers.

Durant sa série de six victoires, le Canadien avait obtenu de très gros buts de la part des membres des troisième et quatrième tríos. Ils sont redevenus silencieux et maintenant, la production semble reposer uniquement sur les deux premiers tríos.

Allumez vos lampions...

Le retour au jeu de Michael Cammalleri n'a pas eu l'effet escompté puisqu'il n'a pas trouvé le fond du filet en quatre matchs. Il est visiblement rouillé. Andrei Kostitsyn n'a réussi que trois buts en 14 parties depuis son retour dans la formation. Benoit Pouliot n'a compté qu'un seul but à ses neuf dernières parties.

Scott Gomez joue bien mais le fait reste qu'il n'a pas marqué à ses neuf derniers matchs. Tomas Plekanec semble fatigué, à moins que ce soit sa situation contractuelle qui perturbe sa concentration.

Travis Moen n'a compté qu'un seul but à ses 41 derniers matchs. Sergei Kostitsyn, Maxim Lapierre et Dominic Moore n'ont pas obtenu de point à leurs six derniers matchs. Mathieu Darche a été blanchi au cours des sept dernières parties où il a été appelé à revêtir l'uniforme.

Enfin, l'attaque massive, depuis le retour de la pause olympique, n'a offert qu'un rendement de 7 buts en 50 occasions pour un faible taux d'efficacité de 14 pour cent.

Partisans du Canadien, ce serait peut-être une bonne idée d'allumer quelques lampions en cette semaine pascale si vous voulez que vos favoris participent aux séries...